

LE JOURNAL DE L'EXPORT

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'AGENCE CÔTE D'IVOIRE EXPORT



SOUS LES PROJECTEURS

LYA BISSAP : QUAND L'INNOVATION SUBLIME LE GOÛT IVOIRIEN.

2 • ÉDITO

3 • À LA UNE

- 4 • Le Made In Côte d'Ivoire s'invite à l'IATF 2025
- 6 • Mosaïque de photos

7 • RÉCAP DES ACTIVITÉS

- 8 • Août - septembre - octobre

15 • ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 16 • Novembre - décembre - janvier 2026

18 • SOUS LES PROJECTEURS

- 19 • LYA BISSAP : Quand l'innovation sublime le goût ivoirien

21 • INTELLIGENCE COMMERCIALE

- 22 • L'accès au marché - hydrocarbures d'huiles minérales (MOSH/MOAH) : Une future réglementation européenne qui pourrait impacter les exportations ivoiriennes.
- 23 • L'accès au marché - Barrières non tarifaires : Frontière invisible du commerce international
- 24 • Le radar concurrentiel.
- 25 • La data export - Analyse macro-économique de l'évolution globales des exportations ivoiriennes.
- 26 • La data export - Le paradoxe du volume : La stagnation masquée par le prix.
- 27 • Les brèves alertes



LE JOURNAL DE L'EXPORT

Bulletin d'information trimestriel de l'Agence Côte d'Ivoire Export

Édité par : **Agence Côte d'Ivoire Export**

Directeur de publication : **Dr Kaladji FADIGA, Directeur Général Agence Côte d'Ivoire Export**

Équipe éditoriale : **Département Communication, Direction Information Commerciale et Prospective**

Coordination et diffusion : **Département communication**

Contact : **communication@cotedivoirexport.ci**

© 2025 Côte d'Ivoire Export – Tous droits réservés



Le succès rencontré par le premier numéro de notre newsletter nous conforte quant à la nécessité d'entretenir un lien régulier, clair et stratégique avec vous, nos entreprises exportatrices et partenaires. Bien plus qu'un canal d'information, cette publication se veut un outil de connexion, de valorisation et de mobilisation collective, au service d'une ambition commune : faire rayonner le Made in Côte d'Ivoire sur la scène internationale.

À travers ce nouveau numéro, nous mettons en lumière les actions que nous menons ensemble pour renforcer la compétitivité de nos exportateurs, diversifier leurs débouchés et promouvoir une image forte et inspirante de la Côte d'Ivoire à l'étranger. Ces trois derniers mois ont été marqués par des avancées significatives. De la mise en ligne de plateforme BLAATTO, symbole fort d'un tournant dans l'autonomisation économique des femmes, à la signature d'accords stratégiques facilitant l'accès à de nouveaux marchés, les réalisations ont été nombreuses. Elles s'accompagnent d'initiatives structurantes telles que les Vendredis de l'Export, consacrés au renforcement des capacités de nos entreprises exportatrices, ainsi que des missions de matchmaking pour la conquête de nouveaux marchés régionaux.

L'évènement "Côte d'Ivoire Trade Opportunities", que nous avons organisé en marge de l'IATF 2025, illustre également la capacité de notre pays à s'affirmer comme un hub économique régional. L'occasion nous a été donnée de présenter les atouts de notre cher pays et ses opportunités d'affaires à des participants venus d'horizons divers et variés.

Enfin, ce numéro met à l'honneur le parcours exemplaire de LYA'BISSAP, une entreprise exportatrice portée par une femme, qui incarne avec fierté l'excellence et la créativité du Made in Côte d'Ivoire. Dans le même élan, la signature du partenariat avec la Fondation SEPHIS s'impose comme l'un des temps forts de ce trimestre. Elle traduit notre engagement constant en faveur de l'autonomisation des femmes et notre volonté d'améliorer la compétitivité de nos entreprises exportatrices féminines à l'international.

Nous continuerons à faire de cette lettre un espace de dialogue, d'anticipation et de visibilité, dédié à toutes celles et ceux qui croient, comme nous, en une Côte d'Ivoire qui exporte ses ambitions avec fierté, constance et audace.

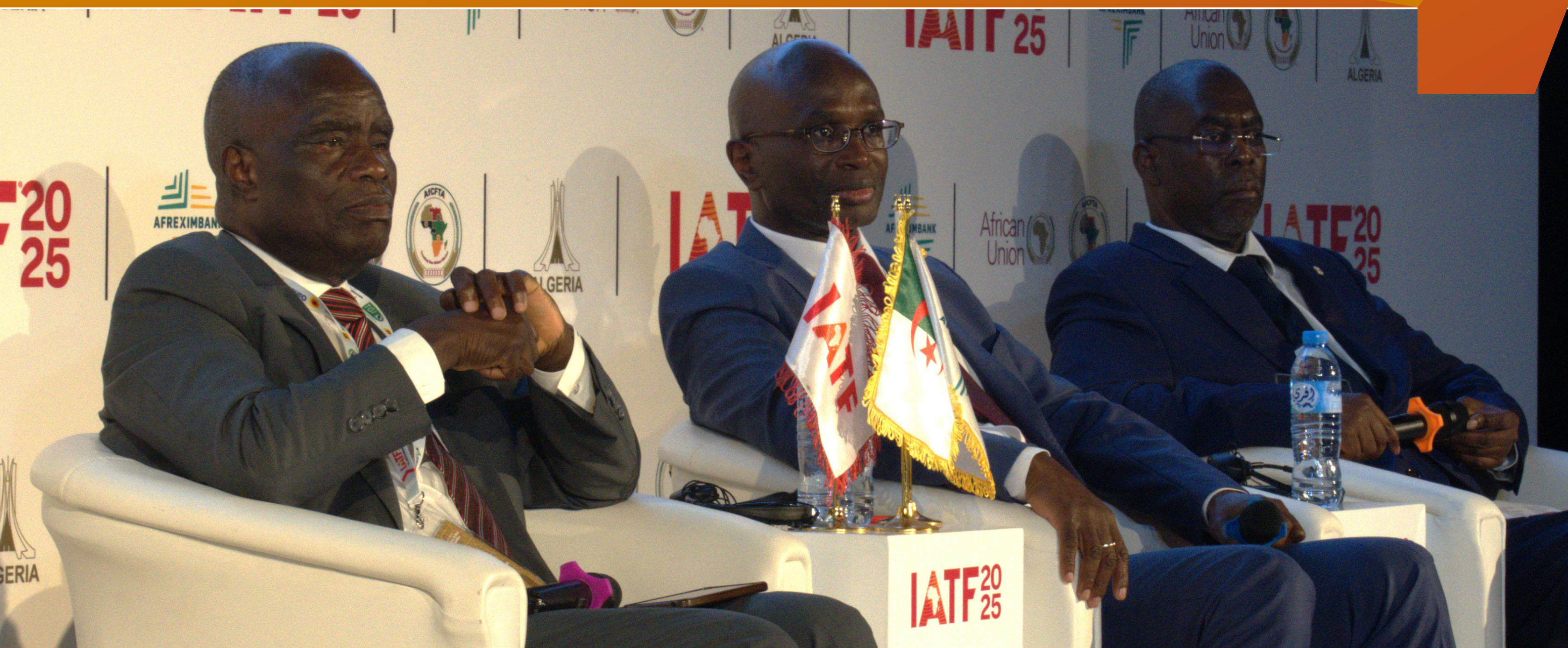
Bonne lecture

Dr. Kaladji FADIGA
Directeur Général de l'Agence Côte d'Ivoire Export



À LA UNE

LE JOURNAL DE
L'EXPORT



L'Agence Côte d'Ivoire Export à l'Intra-African Trade Fair (IATF) 2025 : Un rendez-vous stratégique à Alger.

Du 04 au 10 septembre 2025, l'Agence Côte d'Ivoire Export a représenté la Côte d'Ivoire à l'Intra-African Trade Fair (IATF 2025) qui s'est tenue à Alger, en Algérie. Organisée par Afreximbank, en partenariat avec l'Union Africaine et le Secrétariat de la ZLECAf, cet événement est reconnu comme la plus grande plateforme commerciale du continent, réunissant gouvernements, investisseurs, institutions et opérateurs économiques africains et internationaux.

Plusieurs actions majeures ont jalonné le programme des sept jours durant lesquelles se sont tenues ce grand rdv économique africain :

1- Exposition du Made In Côte d'Ivoire au pavillon CEDEAO



En collaboration avec la CEDEAO, deux entreprises exportatrices ivoiriennes, TANGANNI et LYA ' BISSAP, ont été sélectionnées par l'Agence Côte d'Ivoire Export pour exposer leur savoir-faire sur le pavillon régional de la CEDEAO.

Évoluant dans le secteur agroalimentaire, TANGANNI se distingue par une gamme variée de produits locaux transformés, notamment des épices, bouillons, fruits séchés, cacao et attiéké. Pour sa part, LYA ' BISSAP s'est spécialisée dans la production de tisanes à base de feuilles d'hibiscus, mettant en avant les richesses naturelles de la Côte d'Ivoire.

Grâce à l'espace offert par la CEDEAO, ces deux entreprises ont pu, durant les sept jours de la foire, valoriser leur expertise, renforcer leur visibilité et nouer des contacts porteurs de nouvelles opportunités commerciales à l'international.

2 - Rencontres avec le secteur privé algérien

En marge de l'événement, plusieurs rencontres ont été initiées avec le secteur privé algérien avec l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Algérie. C'est dans ce cadre que, le 8 septembre 2025, s'est tenue une réunion de haut niveau avec la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), dans ses locaux.

Ces échanges, en présence de S.E.M. Alphonse VOHO SAHI, Ambassadeur de Côte d'Ivoire en Algérie, et de Dr Kaladji FADIGA, Directeur Général de l'Agence Côte d'Ivoire Export, ont permis de poser les jalons d'une future mission économique algérienne en Côte d'Ivoire, axée sur les secteurs de la technologie, de la céramique, de la métallurgie, des équipements industriels, de la sécurité et du BTP.

Les discussions ont notamment porté sur le transfert de technologies et de compétences de l'Algérie vers la Côte d'Ivoire, ainsi que sur le renforcement des exportations ivoiriennes en particulier celles de produits agricoles et transformés vers le marché algérien.





3-“Côte d’Ivoire Trade Opportunities” : Le Made In Côte d’Ivoire au service du marché africain.

Le mardi 9 septembre 2025, le programme de l’IATF 2025 a été marqué par l’organisation de l’événement “Côte d’Ivoire Trade Opportunities”.

Ce rendez-vous stratégique, organisé par l’Agence Côte d’Ivoire Export, avait pour objectif de mettre en lumière le dynamisme économique ivoirien ainsi que son potentiel d’exportation auprès des deux cents participants présents.

Lors de son allocution d’ouverture, Dr Kaladji FADIGA, Directeur Général de l’Agence et Ambassadeur de l’IATF 2025, a présenté la Côte d’Ivoire comme une économie diversifiée et résiliente, première puissance de l’UEMOA avec près de 40 % du PIB régional et 42 % de ses exportations. Il a rappelé le rôle central du pays en tant que hub commercial et logistique, véritable passerelle entre l’Afrique de l’Ouest et le reste du monde, soutenu par un tissu entrepreneurial ambitieux et compétitif. À l’issue de son intervention, le Directeur Général a également souligné le rôle stratégique de l’Agence dans la promotion des exportations et a invité l’auditoire à saisir les nombreuses opportunités d’affaires présentées, rappelant que le savoir-faire ivoirien est au service de l’intégration économique africaine.

Des opportunités d’affaires multiples.

Le programme s’est enrichi de l’intervention de S.E.M. Alphonse VOHO SAHI, Ambassadeur de Côte d’Ivoire en Algérie, qui a souligné l’importance de ce type d’initiatives pour renforcer les liens économiques et institutionnels entre les deux pays.

Dr Benjamin E. WALKER, Directeur en charge du Développement des Marchés à l’Agence Côte d’Ivoire Export, a pour sa part détaillé les opportunités d’affaires offertes par la Côte d’Ivoire, mettant en avant la diversité des filières exportables, la qualité croissante des produits transformés localement et les perspectives d’investissement dans des secteurs stratégiques tels que l’agro-industrie, l’énergie, les infrastructures et les services.

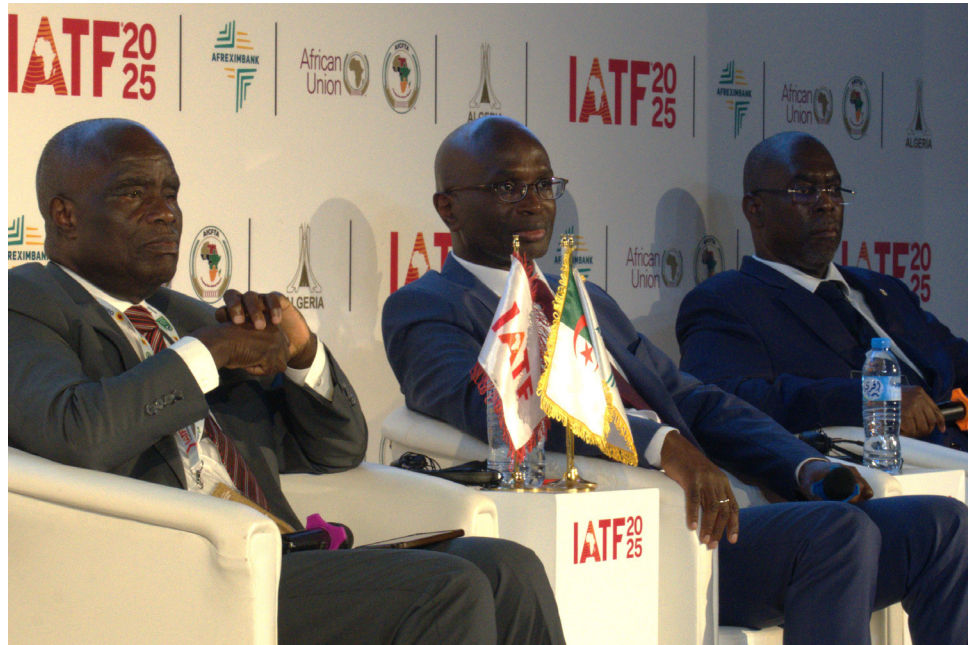
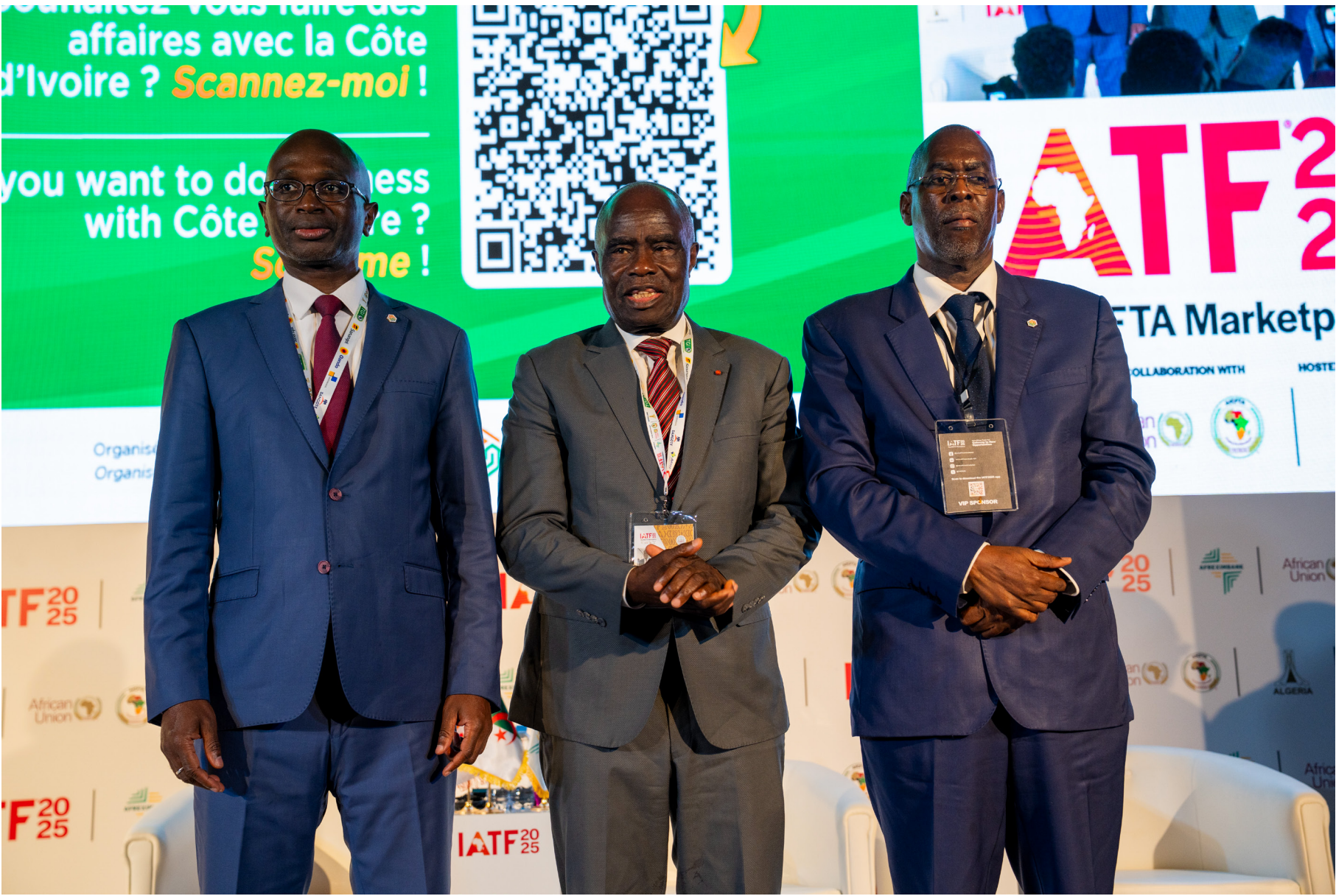


Un pas vers une coopération économique africaine.

La rencontre s’est conclue par un moment de networking riche en échanges et en prises de contacts, ouvrant la voie à de nouveaux partenariats commerciaux et institutionnels. Pour Dr Kaladji FADIGA, cet événement fut bien plus qu’une vitrine économique :

« Ce fut l’occasion de découvrir nos richesses, mais aussi d’amorcer dès aujourd’hui des partenariats pour contribuer au développement de nos économies respectives et positionner le Made in Côte d’Ivoire comme un élément clé du commerce intra-africain. »

À travers cette initiative, l’Agence Côte d’Ivoire Export démontre son rôle moteur dans le développement du commerce intra-africain et confirme le positionnement stratégique de la Côte d’Ivoire au cœur de la ZLECAf et au-delà. **Made in Côte d’Ivoire, Made for Africa.**





RÉCAP DES ACTIVITÉS

LE JOURNAL DE
L'EXPORT

BLAATTO : un outil pour l'autonomisation des femmes.

Le jeudi 31 juillet 2025, l'Agence Côte d'Ivoire Export a officiellement pris en charge la gouvernance de BLAATTO, une plateforme numérique développée par ONU Femmes pour connecter les entrepreneures aux marchés extérieurs. Cet outil favorise la commercialisation, l'inclusion financière et l'intégration des femmes dans les chaînes de valeur. Dr Kaladji FADIGA a souligné que BLAATTO est « un levier d'émancipation économique ». Ce partenariat avec ONU Femmes marque une nouvelle étape vers la digitalisation et l'autonomisation des femmes entrepreneures ivoiriennes.



L'Agence Côte d'Ivoire Export renforce son engagement pour un commerce durable.

Dans le cadre des visites aux entreprises et institutions membres du Pacte Mondial des Nations Unies, l'Agence Côte d'Ivoire Export avec à sa tête, son Directeur Dr Kaladji FADIGA, a reçu le mardi 19 août 2025, M. KADJA, Directeur Pays du Global Compact Côte d'Ivoire.

Cette séance de travail a permis de présenter les missions des deux structures, de mettre en lumière leurs convergences autour des Objectifs de Développement Durable (ODD), et d'identifier des pistes de collaboration concrètes. Les échanges ont notamment porté sur l'organisation conjointe de formations thématiques autour des enjeux de durabilité et de responsabilité sociétale des entreprises.



Renforcement des capacités autour de la ZLECAf.

Dans le cadre du projet GIZ/ZLECAf, l'Agence Côte d'Ivoire Export a participé à des sessions de formation des formateurs, le mercredi 20 août 2025 en partenariat avec CODINORM, l'OIPI et la Direction Générale du Commerce Extérieur. Ces formations portaient sur la labellisation, le développement des marques et des marchés. Elles visent à harmoniser les pratiques et à mieux préparer les entreprises ivoiriennes à tirer parti des opportunités offertes par la ZLECAf.

8^e édition des Vendredis de l'Export.

Organisée avec le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP), le vendredi 22 août 2025, cette session a mis en avant l'importance de la formation continue dans la compétitivité à l'export. Animée par Mme Angeline Toutoukpe épouse Konan, elle a présenté les dispositifs de financement du FDFP et leurs bénéfices pour les PME exportatrices. Témoignages et échanges interactifs ont confirmé la formation comme levier incontournable pour faire rayonner le savoir-faire ivoirien.





6 jours pour bâtir des ponts commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

Une délégation de 14 entreprises ivoiriennes a participé à une mission de matchmaking au Cameroun du 25 au 30 août, sous l'égide de l'Agence Côte d'Ivoire Export et du CN-ZLECAF. Pendant six jours, rencontres B2B et discussions stratégiques ont permis d'identifier de nouvelles opportunités commerciales. Cette initiative illustre le rôle de la ZLECAF dans le développement du commerce intra-africain et l'accompagnement de l'Agence dans l'expansion régionale des exportateurs ivoiriens.



Signature de convention entre l'Agence Côte d'Ivoire Export et D-MIF-AFRICA

Le lundi 15 septembre 2025, l'Agence Côte d'Ivoire Export a signé un partenariat avec D-MIF-AFRICA, société spécialisée dans la promotion des franchises et réseaux commerciaux en Afrique. Cette collaboration porte sur les Rencontres Digitales de la Franchise Côte d'Ivoire (LRDF-CI), combinant formats virtuel et présentiel. Grâce à cet accord, l'Agence disposera d'un stand virtuel permanent et d'une visibilité accrue pour promouvoir la franchise comme levier d'exportation et diversifier les opportunités des entreprises ivoiriennes.

Le Groupe JEZETEK dans les locaux de l'Agence Côte d'Ivoire.

Le mardi 16 septembre 2025, l'Agence Côte d'Ivoire Export a reçu une délégation du Groupe JEZETEK, à son siège sis Adjamé, Fraternité Matin.

Cette rencontre initiée en prélude au forum international MASS-JEZETEK, a également permis d'échanger sur de perspectives de collaboration et d'accompagnement autour de projets structurants pour la promotion du Made In Côte d'Ivoire à l'international.

Le forum international MASS-JEZETEK, prévu le 19 septembre 2025 à Abidjan au Sofitel Hôtel Ivoire, ambitionne de créer un espace de dialogue stratégique autour de thématiques majeures telles que l'industrialisation, l'employabilité des jeunes, le transfert de technologies, la coopération Sud-Sud et la diplomatie économique.

Le Groupe JEZETEK, acteur industriel chinois de premier plan, est engagé dans le financement et la mise en œuvre de projets structurants en Afrique.



Viviane KOUAME, Chevalier de l'Ordre du Mérite National, présente sa médaille à l'Agence Côte d'Ivoire Export.

Le vendredi 12 septembre 2025, Maître Viviane KOUAME, artisan maître chocolatier et fondatrice de la marque CHOCOVI, a été élevée au rang de Chevalier de l'Ordre du Mérite National.

Cette médaille lui a été remise par Madame Françoise REMARCK, Ministre de la Culture et de la Francophonie.

Le mercredi 17 septembre 2025, Maître Viviane KOUAME a présenté sa médaille à Dr Kaladji FADIGA, Directeur Général de l'Agence Côte d'Ivoire Export, dans les locaux de l'Agence sis à Adjamé face à Fraternité Matin.



Cette marque d'attention résulte de l'accompagnement dont elle bénéficie auprès de l'Agence Côte d'Ivoire qui l'a nommée Ambassadrice officielle du Made In Côte d'Ivoire. Cette reconnaissance nationale salue non seulement son parcours exemplaire dans la fabrication de Chocolat, mais aussi la qualité du cacao ivoirien qu'elle sublime à travers ses créations à l'international.

Sa participation au Salon du Chocolat de Paris 2024 et l'Expo OSAKA 2025 témoignent de ce rayonnement international. L'Agence Côte d'Ivoire Export s'illustre ainsi comme un organe de soutien des talents ivoiriens qui portent haut les couleurs de la Côte d'Ivoire sur les marchés internationaux.



L'Agence Côte d'Ivoire Export participe au Forum Invest in Savane 2025 .

Du 18 au 20 septembre 2025, l'Agence Côte d'Ivoire Export a pris part au Forum Invest in Savane, organisé à Bouaké dans le District autonome de la Vallée du Bandama. Cette région occupe une place de choix dans l'économie ivoirienne, portée notamment par deux filières phares : l'anacarde et le coton.

À travers sa participation, l'Agence Côte d'Ivoire Export portait à la rencontre des entreprises locales, des faïtières et coopératives, afin de leur présenter ses dispositifs d'accompagnement, de valoriser les opportunités à l'export et de renforcer les synergies autour de la promotion du Made in Côte d'Ivoire. Ce forum constituait également une occasion de nouer des partenariats, d'explorer des perspectives d'affaires et de rapprocher davantage l'Agence Côte d'Ivoire Export des acteurs économiques de la région.



L'Agence Côte d'Ivoire Export au forum international MASS-JEZETEK 2025.

Le vendredi 19 septembre 2025, l'Agence Côte d'Ivoire Export, conduite par son Directeur Général, Dr Kaladji FADIGA, a pris part au Forum international MASS-JEZETEK, organisé au Sofitel Hôtel Ivoire à Abidjan.

Ce rendez-vous stratégique, initié par le Groupe JEZETEK, a réuni des décideurs, experts et acteurs économiques autour de thématiques majeures : l'industrialisation, l'employabilité des jeunes, le transfert de technologies et la coopération Sud-Sud.

9^{ème} session des Vendredis de l'Export

Le vendredi 26 septembre 2025, l'Agence Côte d'Ivoire Export a tenu la 9^e édition des Vendredis de l'Export en partenariat avec Côte d'Ivoire PME, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire et Côte d'Ivoire Normalisation - Codinorm.

Placée sous le thème « Les normes et la qualité, leviers de compétitivité à l'international », cette session a été animée par M. Edmond KOUASSI, Directeur Général Adjoint de CODINORM.

Les échanges ont permis de rappeler l'importance de la normalisation et de la certification dans le processus de conquête des marchés étrangers, tout en offrant aux participants des conseils pratiques pour adapter leurs produits aux standards internationaux.



Lancement de la Caravane de l'Export.

Le Forum Invest in Savane 2025 a refermé ses portes le vendredi 26 septembre à Bouaké. En marge de cet événement, l'Agence Côte d'Ivoire Export en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire a procédé au lancement officiel de la Caravane de l'Export à l'Espace Olympe de Korhogo.

Ce projet itinérant vise à aller à la rencontre des entreprises, coopératives et acteurs économiques à travers tout le pays, afin de leur offrir des outils pratiques pour renforcer leur compétitivité à l'international.



Deux sessions de formation ont marqué cette première étape :

La première consacrée aux fondements du commerce extérieur et aux ABC de l'exportation, et la seconde dédiée au développement de la visibilité et des ventes à l'international grâce à la plateforme WACOMP.

À travers cette initiative, l'Agence Côte d'Ivoire Export poursuit son engagement à rapprocher ses services des acteurs locaux et à valoriser le Made in Côte d'Ivoire à l'international.

Participation de l'Agence Côte d'Ivoire Export à l'Africa Debate UAE et rencontre avec le groupe chinois ONE ROAD

Le mardi 30 septembre 2025, l'Agence Côte d'Ivoire Export a pris part à l'Africa Debate – UAE à Dubaï, un forum organisé par Invest Africa en partenariat avec ARISE IIP, réunissant dirigeants africains et émiratis autour du développement économique du continent.

Aux côtés du CEPICI et de l'Ambassade de Côte d'Ivoire aux Émirats Arabes Unis, l'Agence a présenté le potentiel d'exportation ivoirien, notamment dans l'agro-industrie et les mines, et a valorisé les efforts du Gouvernement en faveur des PME exportatrices.



En marge de l'événement, une rencontre avec le groupe chinois ONE ROAD, spécialisé dans le commerce et la transformation de produits agricoles, a permis d'explorer de nouvelles pistes de coopération pour renforcer la présence du Made in Côte d'Ivoire au Moyen-Orient.



Matinale de l'Export : 2ème session consacrée aux chaînes d'approvisionnement.

Le jeudi 02 octobre 2025, l'Agence Côte d'Ivoire Export, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, a tenu la 2^e session des Matinales de l'Export.

La rencontre placée sous un thème stratégique : la gestion des chaînes d'approvisionnement et leur impact sur la compétitivité des entreprises à l'international, a permis d'identifier les défis logistiques auxquels font face les exportateurs ivoiriens, de proposer des solutions concrètes et de souligner l'importance d'une meilleure coordination des acteurs publics et privés pour renforcer la compétitivité de l'offre ivoirienne à l'international.

Avec les Matinales de l'Export, l'Agence Côte d'Ivoire Export poursuit son engagement à offrir aux entreprises un cadre d'échanges de haut niveau et à les accompagner dans leur intégration aux marchés mondiaux.

Signature de convention avec la Fondation SEPHIS.

Le jeudi 02 octobre, L'Agence Côte d'Ivoire Export et la Fondation SEPHIS ont procédé à la signature d'une convention de partenariat visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin et à renforcer les capacités des femmes exportatrices en Côte d'Ivoire.

À travers ce partenariat, les deux institutions unissent leurs efforts pour former 500 entreprises dirigées par des femmes, faciliter leur accès au financement et soutenir le développement de nouveaux marchés à l'international.



Cette collaboration s'inscrit dans la dynamique du programme « Export Inclusion » initié par l'Agence Côte d'Ivoire Export, qui vise à favoriser la participation active des femmes dans les chaînes de valeur exportatrices et à renforcer leur contribution à la croissance économique nationale.

La convention prévoit plusieurs axes de coopération, notamment la formation et le partage d'expertise en faveur des femmes entrepreneures.

Par cette alliance, l'Agence Côte d'Ivoire Export réaffirme son engagement à bâtir un écosystème d'exportation inclusif, durable et paritaire, où les femmes entrepreneures jouent un rôle central dans la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Cette collaboration symbolise une avancée majeure pour le Made in Côte d'Ivoire, en faisant des femmes des actrices incontournables du rayonnement économique du pays à l'international.

Signature de conventions d'accompagnement avec des entreprises bénéficiaires du PCCET.

Le vendredi 03 octobre 2025, s'est tenue à Abidjan-Plateau, la cérémonie de signature des conventions d'accompagnement entre l'Agence Côte d'Ivoire Export et vingt-cinq (25) entreprises ivoiriennes dans le cadre du Projet des Chaînes de Valeur Compétitives pour l'Emploi et la Transformation Économique (PCCET), en présence de M. BOMBO Mathurin, Conseiller Technique représentant le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Cette étape majeure consacre l'engagement du Gouvernement de Côte d'Ivoire à renforcer la compétitivité des entreprises locales à fort potentiel d'exportation.

Mis en œuvre avec l'appui de la Banque mondiale, le partenariat vise à accompagner les PME ivoiriennes dans leur montée en compétences et leur intégration durable aux marchés régionaux et internationaux.

Sélectionnées à l'issue d'un processus ouvert et transparent, les 25 entreprises bénéficieront d'un diagnostic à l'export, permettant d'identifier leurs atouts et défis, avant la mise en œuvre d'un appui personnalisé adapté à leurs besoins. L'objectif : en faire de véritables champions de l'exportation et des ambassadeurs du Made in Côte d'Ivoire.



Clôture de l'Expo Universelle d'Osaka 2025

Après six mois d'échanges, d'innovations et de découvertes culturelles, l'Expo Universelle Osaka 2025 referme ses portes le lundi 13 octobre 2025, marquant la fin d'une aventure humaine et économique exceptionnelle pour les nations participantes.

Placée sous le thème "Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain", cette édition a offert à la Côte d'Ivoire une vitrine internationale pour valoriser son savoir-faire, sa créativité et son potentiel économique.

L'un des temps forts fut la Semaine nationale ivoirienne, organisée du 09 au 15 juin 2025, durant laquelle la Côte d'Ivoire a célébré son identité à travers des expositions, des performances culturelles, des rencontres économiques et des présentations de projets structurants.

Une semaine qui a permis de faire rayonner le Made in Côte d'Ivoire, de promouvoir l'investissement et de renforcer les partenariats internationaux dans des secteurs clés tels que l'agro-industrie, l'artisanat et la culture.

À travers le rôle déterminant qu'elle a joué dans la participation de la Côte d'Ivoire, l'Agence Côte d'Ivoire Export, dont le Directeur Général assure la fonction de Commissaire Général de la section ivoirienne, réaffirme son engagement à promouvoir l'excellence ivoirienne sur la scène internationale.





L'Agence Côte d'ivoire Export au coeur du partage d'expertise sur la promotion du commerce international

Du 08 au 15 octobre 2025, Dr Kaladji FADIGA, Directeur Général de l'Agence Côte d'Ivoire Export, a pris part au Third Country Training Programme (TCTP 2025) à Kuala Lumpur en Malaisie.

Ce programme organisé conjointement par la Malaysia External Trade Development Corporation (MATRADE), le Ministère malaisien des Affaires étrangères (MOFA), le Programme de Coopération Technique Malaisien (MTCP) et la JICA, vise à renforcer les capacités des institutions africaines de promotion des exportations et à encourager les échanges d'expériences entre les continents.

A travers sa participation, l'Agence Côte d'Ivoire Export illustre sa volonté de s'inspirer des meilleures pratiques internationales pour stimuler les exportations et faire rayonner le Made in Côte d'Ivoire sur le marché international.

The background image shows a large exhibition hall with various booths and people. A prominent booth on the left has a sign that says "akwaba" with a logo. Another booth in the background has a sign that says "CHINE" with Chinese characters. In the foreground, a group of people are gathered, some wearing lanyards. The overall scene is a busy trade show or exhibition.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

LE JOURNAL DE
L'EXPORT

NOVEMBRE 2025

Agro alimentaire	FOOD AG PAKISTAN Du 25 au 27 novembre	PAKISTAN (KARACHI)	CONTACTS : +92 (21) 4999000 EPB@EPB.GOV.PK
------------------	---	------------------------------	---

DECEMBRE 2025

Agro alimentaire	MARRAKECH COFFEE AND TEA FESTIVAL Du 7 au 8 décembre	MAROC (MARRAKECH)	CONTACTS : (+212) 6 88 88 77 49 INFO@MARRAKECHFEST.COM
Commerce	FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR (FIDAK 2025) Du 7 au 31 Décembre	SÉNÉGAL (DAKAR)	CONTACTS : (+221) 33 859 96 00 DEC.CICES@GMAIL.COM
Artisanat	2EME SALON COMMERCIAL DE L'ARTISANAT DES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI) Du 18 au 28 Décembre	MAROC (CASABLANCA)	CONTACTS : (+212) 5 22 26 06 00 CONTACT@ATELIERVITA.NET
Economie	FORUM DE L'OIC SUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE 2 au 4 décembre	MALI (BAMAKO)	CONTACTS : +212 522 31 49 74 ICDT@ICDT-OIC.ORG

JANVIER 2026

Agriculture	IRAN AGRI SHOW Du 02 au 05 janvier	IRAN (TEHRAN)	CONTACTS : (+98) 9017097978 CONTACT@AGRI-TRADEFAIR.IR
Cosmétique	COSMET'AGORA Du 13 au 14 janvier	FRANCE (PARIS)	CONTACTS : (+33) 06 31 15 30 73 COSMETAGORA@OODET.FR
Agro-Alimentaire, Agriculture	AGRIPRO EXPO ORAN Du 21 au 24 janvier	ALGÉRIE (ORAN)	CONTACTS : (+213) 0561610006 SALONAGRIPRO@GMAIL.COM

JANVIER 2026

Agro-Alimentaire, Agriculture	GLOBAL FOOD MARKET (GULFOOD) Du 26 au 30 janvier	ÉMIRATS ARABES UNIS (DUBAI)	CONTACT : GULFOODMARKETING@DWTC.COM
Agriculture	AGRO & POULTRY AFRICA TANZANIA Du 29 au 31 janvier	TANZANIE (DAR-ES-SALAAM)	CONTACTS : (+971) 44549868 INFO@MXMEXHIBITIONS.COM

SOUS LES PROJECTEURS



LE JOURNAL DE
L'EXPORT



D'un projet académique à une entreprise innovante.

Fondée en 2020 par Asnath ADJE, ingénieure agro-industrielle et passionnée de recherche appliquée, LYA'BISSAP est née de la volonté de valoriser l'hibiscus, plante emblématique de Côte d'Ivoire, en lui donnant une place de choix sur les marchés internationaux. Le projet a germé dans le cadre de travaux académiques, fruit d'une thèse menée par le Dr. Adje de l'INPHB, avant de se transformer en une entreprise innovante qui allie rigueur scientifique, respect du savoir-faire local et créativité culinaire.

Installée à Yamoussoukro, où se trouvent ses plantations et son unité de transformation implantées sur un site de plus de 10 Hectares, la marque propose une gamme variée de produits, notamment des tisanes à base d'hibiscus localement cultivé et transformé.

En 2023, LYA' BISSAP franchit un cap décisif avec l'obtention de la certification HACCP, faisant d'elle l'une des rares jeunes entreprises ivoiriennes à atteindre ce niveau d'exigence en matière de sécurité alimentaire et de traçabilité.

Briller sur la scène internationale aux côtés de l'Agence Côte d'Ivoire Export.

Soutenue par l'Agence Côte d'Ivoire Export, LYA'BISSAP a transformé chaque opportunité en un pas vers le rayonnement international.

• Expo Osaka 2025

En juin 2025, lors de la Semaine Ivoirienne à l'Expo Universelle d'Osaka, le bissap de LYA'BISSAP a été l'ingrédient phare d'un plat primé lors du concours culinaire, séduisant un jury international par son authenticité et son originalité.

• Mission Matchmaking—Cameroun

Toujours dans le cadre de son accompagnement par l'Agence Côte d'Ivoire Export, l'entreprise a également bénéficié de séances de matchmaking



B2B à Yaoundé, du 25 au 30 août 2025. Cette mission avait pour objectif de faciliter la création de partenariats structurants et durables, favorisant la commercialisation de ses produits à l'échelle continentale.

• IATF 2025 – Alger

Fort de ces succès, LYA'BISSAP a été sélectionnée par l'Agence Côte d'Ivoire Export pour participer à l'Intra-African Trade Fair (IATF) 2025 à Alger.



Grâce au soutien institutionnel de la CEDEAO, l'entreprise a pu mettre en lumière son savoir-faire sur le pavillon régional, présenter ses produits à un public d'investisseurs, de distributeurs et d'acheteurs régionaux, et explorer de nouvelles opportunités d'exportation vers les marchés africains.

Une ambition à la hauteur des défis à surmonter.

Consciente des défis liés aux coûts logistiques, aux normes d'exportation et aux barrières monétaires, la marque

nourrit une vision ambitieuse : devenir le leader des tisanes à base d'hibiscus en Afrique de l'Ouest, tout en contribuant à faire rayonner le Made in Côte d'Ivoire comme gage de qualité, d'innovation et de fierté nationale.

L'entrepreneuriat ivoirien comme levier de promotion du Made In Côte d'Ivoire.

À travers son parcours, LYA' BISSAP incarne une conviction forte : l'avenir du développement économique ivoirien passe par la transformation et la

valorisation des ressources locales.

Dans un message adressé aux jeunes entrepreneurs ivoiriens, Asnath Adje encourage : « Croyez en vos idées, investissez dans la qualité et osez l'innovation. Le Made in Côte d'Ivoire a un avenir prometteur, et c'est à nous, jeunes entrepreneurs, de le porter encore plus haut. »



The background image shows a man in a dark suit and light-colored shirt, gesturing with his right hand towards a large digital display. The display shows a line graph with the title 'ANNUAL REVENUE' and a legend indicating 'Income' with a blue square. The graph has a y-axis with values 0, 100,000, and 200,000. The overall image has a blue color overlay.

INTELLIGENCE COMMERCIALE

LE JOURNAL DE
L'EXPORT

HYDROCARBURES D'HUILES MINÉRALES (MOSH/MOAH) : UNE FUTURE RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE QUI POURRAIT IMPACTER LES EXPORTATIONS IVOIRIENNES.

Les hydrocarbures saturés (MOSH) et les hydrocarbures aromatiques (MOAH) proviennent principalement des huiles minérales et peuvent polluer les aliments à travers divers canaux tels que les lubrifiants de chaîne, certains types d'emballages en papier ou en carton recyclés, ou durant des étapes de production. À Bruxelles, cette question est considérée avec une grande importance. Les MOAH sont liés à des dangers génotoxiques et cancérogènes, tandis que diverses fractions de MOSH peuvent s'accumuler dans le corps, avec des impacts à long terme qui restent encore flous. Pour limiter ces dangers pour les consommateurs en Europe, l'Union européenne projette de mettre en place, en 2027, des règlements qui restreindront la quantité de MOSH présente dans les aliments.

Hydrocarbures d'huiles minérales dans l'alimentation.

Les hydrocarbures d'huiles minérales (MOSH et MOAH) peuvent se retrouver dans les denrées alimentaires par divers canaux. Leur présence peut résulter de la contamination de l'environnement, de l'usage de lubrifiants pour les machines de production, d'agents de démoulage ou encore d'auxiliaires technologiques et d'additifs employés dans l'industrie alimentaire et l'alimentation animale. Ils peuvent également migrer à partir de matériaux en contact direct avec les denrées. Cette contamination concerne une grande diversité de produits : huiles végétales, produits laitiers, chips, plats préparés ou salades, céréales et

produits céréaliers, aliments pour nourrissons, légumineuses, noix, graines oléagineuses, épices, poissons en conserve, chocolat et produits chocolatés. Parmi ces catégories, certaines constituent des vecteurs majeurs d'exposition pour les consommateurs. C'est le cas des huiles végétales, des céréales et produits dérivés, des aliments pour nourrissons ainsi que du chocolat et des préparations chocolatées.

Pour l'heure, les autorités Européennes s'appuient sur une approche commune d'application fondée sur des limites de quantification (LOQ) comprises entre 0,5 mg/kg et 2 mg/kg en fonction du type de produit. Mais une nouvelle réglementation introduisant de nouveaux seuils est à l'étude et selon la plateforme AGRINFO, elle est envisagée en 2026, pour une entrée en vigueur en 2027.

Incidence sur les exportations de la Côte d'Ivoire

Pour la Côte d'Ivoire, il est pour l'heure difficile d'établir avec précision l'impact économique de la future réglementation. Mais l'enjeu est stratégique car l'Union européenne reste un partenaire commercial de premier plan. Les exportations ivoiriennes vers l'UE ont atteint 4 152 milliards de FCFA (6,33 milliards d'euros) en 2024, représentant 33,6 % du total des exportations du pays (source, Annuaire Statistique des Douanes Ivoiriennes 2025). Mais la donnée la plus

significative est que 68% du cacao transformé originaire de Côte d'Ivoire est destiné à ce marché.

Face à cette évolution réglementaire, plusieurs actions s'imposent pour les exportateurs ivoiriens. Il s'agit d'anticiper la conformité analytique en s'alignant sur les méthodes recommandées, de cartographier les risques dans les filières sensibles, et de maintenir une veille active sur l'avancée des projets européens. La Commission de l'UE a déjà rappelé aux opérateurs l'importance de maîtriser les sources potentielles de contamination et d'intégrer ces exigences dans leurs plans de contrôle internes.



L'ACCÈS AU MARCHÉ

BARRIÈRES NON TARIFAIRES : FRONTIÈRE INVISIBLE DU COMMERCE INTERNATIONAL ?

COMMENT LES NORMES TECHNIQUES, SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTALES REDÉFINISSENT LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPORTATEURS IVOIRIENS ? (1^{ÈRE} PARTIE)

Dans l'arène du commerce international actuel, où les blocs économiques renforcent leurs positions, les barrières non tarifaires s'imposent comme l'un des leviers les plus décisifs de régulation des échanges. Présentées comme des garde-fous pour assurer la qualité et la sécurité des produits, elles fonctionnent aussi comme de véritables instruments de protection des marchés domestiques. Derrière l'apparente neutralité des normes techniques, des standards de durabilité ou des procédures réglementaires, se cachent souvent des filtres puissants qui conditionnent l'accès aux marchés. Pour des pays exportateurs tels que la Côte d'Ivoire, ces dispositifs ne cessent de gagner en importance, imposant aux exportateurs une capacité d'adaptation rapide et permanente.

Au-delà des droits de douane, l'accès aux marchés internationaux est aujourd'hui de plus en plus conditionné par un éventail de barrières non tarifaires. Ces mesures, souvent complexes, constituent le véritable filtre par lequel transitent les produits destinés à l'exportation.

Parmi elles, les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) se révèlent particulièrement déterminantes. Elles exigent des contrôles stricts, des certifications officielles et une traçabilité exhaustive, afin de garantir la sécurité alimentaire et de protéger la santé publique et prendre en compte les enjeux environnementaux.

Mais les SPS ne sont qu'un volet d'un ensemble beaucoup plus large. Les obstacles techniques au commerce (OTC), par exemple, imposent des normes exigeantes concernant la composition des produits, leurs procédés de fabrication, leur emballage ou encore leur étiquetage. De plus en plus, ces normes intègrent des considérations environnementales et éthiques, renforçant la pression sur les chaînes de production. À cela s'ajoutent



les quotas d'importation, les restrictions quantitatives, les régimes de licences, ou encore les mesures liées à l'origine des produits, qui constituent autant d'entraves supplémentaires au libre-échange.

L'Europe illustre parfaitement cette évolution avec une succession de réglementations qui redéfinissent en permanence les conditions d'accès à son marché. Le projet visant à encadrer les hydrocarbures d'huiles minérales (MOSH/MOAH), fondé sur des expertises de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), en est une

illustration concrète. Il prévoit l'instauration de seuils stricts pour certains produits alimentaires, notamment les huiles végétales, forçant les exportateurs à revoir leurs procédés industriels. Dans le même registre, la révision des limites maximales de résidus de pesticides ou encore l'adoption du règlement sur la déforestation importée renforcent cette tendance vers un encadrement toujours plus strict et multiforme.

Ces évolutions normatives ont un impact direct sur les principales filières exportatrices ivoiriennes, qu'il s'agisse du cacao, de l'huile de palme, des noix de cajou, des fruits tropicaux ou encore du miel. Les exigences de conformité, qui intègrent désormais des dimensions sanitaires, environnementales et sociales, impliquent un renforcement substantiel des capacités des entreprises en matière de gestion documentaire, d'audit interne et de contrôle qualité. Elles engendrent également un accroissement des coûts de mise en conformité et une complexité accrue dans la gestion des opérations d'exportation.

LE RADAR CONCURRENTIEL


Bois : le Ghana ouvre la voie à la certification FLEGT en Afrique.


Après l'Indonésie, le Ghana est le deuxième pays au monde à émettre des licences FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade), attestant de la légalité et de la durabilité du bois exporté vers l'UE. Ces licences dispensent les importateurs européens de certaines vérifications supplémentaires et facilitent donc l'accès au marché. Le processus a abouti en 2025 : premier envoi effectif en juin, lancement officiel du système le 15 août, et premières livraisons sous licence dès le 19 août. Cette avancée confère au Ghana un avantage concurrentiel majeur dans la filière bois, en positionnant ses exportations comme plus fiables et conformes aux exigences croissantes de durabilité de l'UE.

Libre-échange : Nairobi relance ses pourparlers avec Washington.

En août 2025, Nairobi a envoyé une délégation à Washington pour discuter de la reprise des pourparlers sur un accord bilatéral, alors que l'AGOA

(African Growth and Opportunity Act) arrive à expiration fin septembre. Sans nouvel accord, un tarif de 10 % pourrait s'appliquer aux exportations kényanes vers les États-Unis. Cette initiative vise à sécuriser les exportations, renforcer la plateforme commerciale entre les deux pays et positionner le Kenya de manière plus compétitive face aux partenaires africains et mondiaux.

Le Ghana positionne son ananas MD2 sur le marché mondial.

En 2025, le Ghana a commencé à expédier cette variété sucrée et peu acide vers l'Europe (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas), les États-Unis et les Émirats arabes unis, complétant ainsi la production de la variété Sugarloaf déjà bien implantée. Soutenue par des plants certifiés et des formations techniques pour les producteurs, cette initiative vise à renforcer la compétitivité du Ghana sur le marché mondial de l'ananas de qualité supérieure. Avec un hub logistique central à Bruxelles, le pays optimise la rapidité de mise en rayon et se positionne comme un acteur émergent face aux exportateurs traditionnels, offrant une réponse adaptée à la demande croissante pour des fruits premium.

Filière mangue : le Burkina Faso investit dans l'extension et le renouvellement.

Le Burkina Faso relance et étend ses plantations de mangue. Entre juin et août 2025, près de 400 000 plants de manguiers ont été distribués aux

agriculteurs dans le cadre d'un plan national visant à renouveler les vergers vieillissants et à augmenter la superficie cultivée. Cette initiative, inscrite dans l'« Offensive agropastorale et halieutique 2023-2025 », a pour objectif de renforcer la compétitivité du Burkina Faso sur le marché international, où le pays est le premier exportateur africain et le septième mondial en mangues. (Source : Agence Ecofin)

Brésil-États-Unis : différend commercial porté devant l'OMC sur les surtaxes américaines

Le Brésil a officiellement saisi l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 6 août 2025 pour contester les surtaxes américaines pouvant atteindre 50 % sur ses exportations, estimant qu'elles violent les règles multilatérales du commerce. Les États-Unis ont accepté le 18 août d'ouvrir des consultations dans le cadre du mécanisme de règlement des différends, mais ont invoqué des considérations de « sécurité nationale » pour justifier leurs mesures et limiter la portée du contentieux (Source, Gov.br).

LA DATA EXPORT

ANALYSE MACRO-ÉCONOMIQUE DE L'ÉVOLUTION GLOBALE
DES EXPORTATIONS IVOIRIENNES.

La Direction Générale des Douanes Ivoiriennes (DGI) a récemment mis à disposition l'édition 2025 de son annuaire statistique. Le présent article propose une analyse approfondie des données issues de cet annuaire sur la période 2015-2024, en vue d'examiner les dynamiques sous-jacentes à la performance des exportations du pays.

L'Explosion de la Valeur : Une Performance Record.

La valeur totale des exportations de la Côte d'Ivoire a connu une croissance

impressionnante et quasi ininterrompue au cours de la décennie étudiée. Passant de 6 729,1 milliards de FCFA en 2015 à 12 354,0 milliards de FCFA en 2024, la valeur globale a bondi de 83,6%. La seule année

2024 a enregistré une croissance de 12,8% par rapport à l'année précédente. Cette expansion est le signe d'une économie qui parvient à générer une richesse considérable à l'exportation.

EVOLUTION DES EXPORTATIONS TOTALES DE LA CÔTE D'IVOIRE (2015 - 2024)

Années	Exportations en valeur	Exportations en volume
	(En milliard de FCFA)	(En milliers de tonnes)
2015	6729,1	8900,8
2016	6404,2	8878,5
2017	6965,0	9643,8
2018	6547,2	10 332,0
2019	7348,1	12 814,0
2020	7167,8	12 214,1
2021	8369,9	12 664,9
2022	10 023,0	13 507,4
2023	10 947,5	14 716,0
2024	12 354,0	14 646,1
variation 2023/2024 (%)	+ 12,8%	- 0,5%

Tableau récapitulatif : Exportations totales en valeur et en volume

Cette performance est principalement portée par la demande européenne, qui absorbe une part majoritaire des produits ivoiriens. L'Europe a représenté 51,8% de la valeur totale des exportations en 2024, avec un montant de 6 401,8 milliards de FCFA. Cette

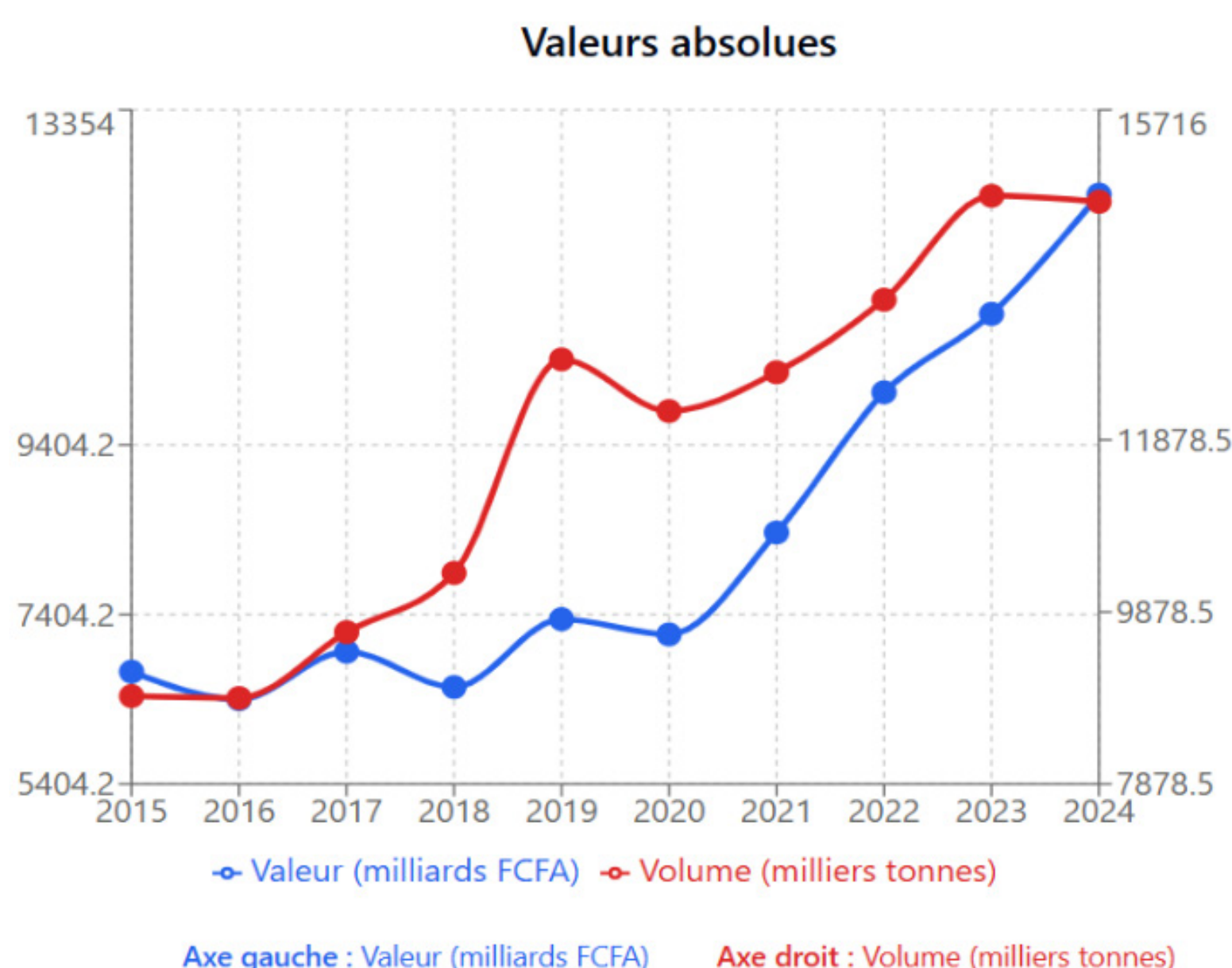
concentration sur le marché européen illustre une relation commerciale solide, mais expose également le pays à la dépendance vis-à-vis des conditions économiques et réglementaires de cette zone. La Suisse (13,5%), les Pays-Bas (12,3%) et

l'Allemagne (4,3%) figurent en tête de liste des principaux clients européens de la Côte d'Ivoire, confirmant la prédominance de quelques pays-clés dans la structure des débouchés.

LA DATA EXPORT

LE PARADOXE DU VOLUME : LA STAGNATION MASQUÉE PAR LE PRIX.

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA CÔTE D'IVOIRE (2015 - 2024)



Malgré l'accroissement spectaculaire de la valeur, l'analyse des volumes d'exportation révèle une tout autre réalité. Le volume total a enregistré une légère baisse de -0,5% en 2024, passant de 14 716,0 à 14 646,1 milliers de tonnes. Cette tendance est encore plus marquée pour les principaux produits exportés, dont le volume combiné a chuté de -2,1% sur la même période. Cette contradiction entre une croissance forte en valeur et une stagnation, voire une baisse, en volume, est l'un des points centraux de l'analyse.

Cette divergence s'explique presque exclusivement par une augmentation importante des prix des matières

premières dont le pétrole et le cacao fèves, sur le marché international. En d'autres termes, l'économie ivoirienne a généré plus de revenus non pas en produisant et en exportant davantage de biens, mais en bénéficiant de la hausse de leur valeur marchande. Une telle configuration rend l'économie particulièrement vulnérable à un éventuel retournement des cours mondiaux. Une chute des prix pourrait entraîner une contraction significative des revenus d'exportation, indépendamment du maintien des volumes de production. La performance actuelle, bien que louable en surface, repose donc sur des fondations qui sont, pour partie, externes et précaires.

Parallèlement, le cacao transformé a démontré une dynamique plus favorable. Sa valeur a bondi de 28,6% pour s'établir à 1 933,4 milliards de FCFA, le positionnant comme le deuxième produit d'exportation du pays avec une part de 15,6%. Contrairement aux fèves brutes, le volume de cacao transformé n'a diminué que de 5,4% sur la même période. Cette double performance, où la valeur du produit transformé croît plus vite que celle de la fève brute, confirme que la stratégie de valeur ajoutée prônée par le Gouvernement est une voie plus rémunératrice et moins soumise aux fluctuations de la production brute.

LES BRÈVES ALERTES

INFORMATION COMMERCIALE : LE SÉNÉGAL SUSPEND LES IMPORTATIONS DE BANANES.

Depuis le 1er septembre, le Sénégal a suspendu l'importation de bananes, selon un communiqué publié par l'Agence de régulation des marchés (ARM). Selon les autorités, cette mesure s'inscrit dans la stratégie nationale visant l'autosuffisance en bananes à l'horizon 2029. Selon les données officielles, la production nationale est estimée à environ 112 500 tonnes en 2025, en nette progression ces dernières années. L'ARM souligne que cette décision vise à favoriser l'écoulement de la production locale et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations, notamment face à une demande nationale croissante.

ACCÈS AU MARCHÉ : MISE À JOUR POUR LES IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS DE PRODUITS ALIMENTAIRES VERS L'ARABIE SAOUDITE.

L'Arabie Saoudite a lancé la plateforme électronique FASEH (via SFDA) pour la délivrance obligatoire des certificats de conformité pour les produits alimentaires importés. À partir du 25 août 2025, tous les certificats de produits alimentaires importés devront être émis via FASEH, sinon la marchandise peut être bloquée en douane ou rejetée.

Les publics concernés sont les exportateurs des produits alimentaires vers le Moyen-Orient (fruits, légumes, produits transformés, huiles alimentaires et snacks).

ACCÈS AU MARCHÉ : PROJET DE RÉVISION DE LA LOI CHINOISE SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

La Chine est en train de réviser sa loi sur le commerce extérieur pour la première fois depuis plus de deux décennies, dans le but de renforcer sa capacité à prendre des contre-mesures légales en cas de conflits commerciaux. Le projet de révision permettrait à la Chine d'imposer des interdictions ou des restrictions commerciales à des individus ou des organisations étrangères jugées dangereuses pour sa souveraineté ou sa sécurité.

Cette mise à jour législative s'inscrit dans un contexte de tensions commerciales croissantes, notamment avec les États-Unis qui ont imposé de lourds droits de douane sur les produits chinois et avec l'Union européenne qui a mis en place des tarifs sur les véhicules électriques. Le projet de loi, qui pourrait également inclure un système d'aide à l'ajustement commercial, a été mis à l'ordre du jour du corps législatif chinois et pourrait être adopté dans les prochains mois.

ACCÈS AU MARCHÉ : OUVERTURE DU MARCHÉ CHINOIS À L'AFRIQUE.

La Chine a renforcé son ouverture aux produits agricoles africains, avec une forte hausse de ses importations en 2025, notamment en cacao, café et noix, soutenue par des réductions de droits de douane et des procédures douanières simplifiées. Pour la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, cette évolution offre une opportunité de diversifier ses débouchés au-delà de

l'Europe soumise à de nouvelles contraintes réglementaires. Toutefois, pour capter ce marché en expansion, les exportateurs ivoiriens devront répondre aux exigences chinoises en matière de qualité, traçabilité et normes phytosanitaires.



CÔTE D'IVOIRE
EXPORT



***ENSEMBLE, EXPORTONS
LE MADE IN CÔTE D'IVOIRE
EN 2025.***



CONTACTEZ-NOUS !



 **f X @ in**
cotedivoirexport.ci



Adresse

Immeuble CGRAE, face
à Fraternité Matin, Bd de
l'Indenié, Abidjan



Téléphone

+225 27 20 28 67 53
+225 07 67 22 99 36